

SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE REUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
1) AUVILLAR Réhabilitation et extension de la salle polyvalente SUMR/00002293	300 000 €	300 000 €	18 %	<u>54 000 €</u>
2) CAMPSAS Construction d'un équipement associatif mutualisé intitulé « Espace Nature ». SUMR/00002517	155 710 €	155 710 €	22 %	<u>34 256 €</u>
3) MONTAIN Réfection de la toiture de la salle des fêtes. SUMR/00002465	28 043 €	23 369 € *	54 %	<u>12 619 €</u>
<u>Observation</u> : *La dépense subventionnable est ramenée à 23 369 € au lieu de 28 043 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
4) PERVILLE Rénovation énergétique de la salle des fêtes. SUMR/00002274	15 000 €	15 000 €	45 %	<u>6 750 €</u>
5) SAINT PROJET Extension d'une salle socio-culturelle (phase 2). SUMR/00002194	501 324 €	501 324 €	22 %	<u>110 291 €*</u>
<u>Observation</u> : *cette subvention sera versée en annuités				

**TOTAL :107 625 € (en capital)
110 291 € (en annuités)**

Le Président,

Christian ASTRUC